

Initiatives ministérielles

Sinon, on s'exposera à de pareilles situations. Il faut que le gouvernement règle la situation.

M. Osvaldo Nunez (Bourassa): Monsieur le Président, moi aussi j'aimerais participer à la discussion concernant l'annulation du contrat de privatisation des aéroports 1 et 2 de l'aéroport international Lester B. Pearson, de Toronto, un aéroport très rentable. Ces accords ont été conclus seulement deux semaines et demi avant l'élection du 25 octobre 1993 par le gouvernement précédent du Parti conservateur. Il prévoit, pendant 60 ans, la cession à des promoteurs du secteur privé, du développement et de l'exploitation des terminaux 1 et 2 du plus grand aéroport du Canada.

Or, durant la dernière campagne électorale, les libéraux ont pris l'engagement d'annuler ce contrat scandaleux qui avait toutes les apparences de favoritisme et de manipulation politique en fin de règne. C'est clair que cette opération douteuse va à l'encontre de l'intérêt public et que le seul objectif du gouvernement conservateur était alors de graisser la patte à ses bailleurs de fonds.

Certaines dispositions du projet de loi C-22 sont contradictoires et suscitent de la controverse, par exemple, l'article 9 stipulant qu'en principe l'État n'aura pas à verser des indemnités aux parties concernées. Mais, plus loin, le projet de loi accorde au ministre des Transports toute la discrétion nécessaire pour conclure des ententes en vue du versement des sommes d'argent à payer à ces mêmes parties, qu'il estime appropriées en raison de l'application de cette loi. Selon mon opinion, aucune compensation ne devrait être versée dans ce dossier. Cette dernière disposition est inquiétante. En effet, elle laisse le champ libre aux lobbyistes qui tourment autour du Parti libéral et du Parti conservateur pour obtenir ce qu'ils voudront comme compensation.

De plus, j'appuie très vigoureusement la proposition du député du Lac-Saint-Jean et chef de l'opposition officielle, à l'effet de créer une commission royale d'enquête pour faire toute la lumière sur l'un des plus grands scandales que j'ai pu constater dans la vie publique et politique du Canada depuis mon arrivée dans ce pays en 1974.

C'est évident qu'il n'y a eu aucune transparence dans cette affaire.

• (1040)

Même l'enquêteur nommé par M. Chrétien, M. Nixon, affirme: «Le public devrait avoir le droit de connaître tous les détails de l'accord.» En plus d'examiner cette opération douteuse, cette commission devrait se pencher également sur l'administration de tous les aéroports fédéraux du Canada.

Cette opération menée par le Parti conservateur a été condamnée, à l'époque, par le mouvement syndical, et particulièrement par mon ancien syndicat, le Syndicat national des travailleurs et travailleuses de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole du Canada, le TCA, par le Syndicat canadien de la fonction publique, le SCFP, et par l'Association internationale des machinistes qui représentent les travailleurs et travailleuses de l'industrie aéronautique. Ces syndicats représentent également les employés de l'aéroport Pearson.

Je tiens donc à rendre hommage au mouvement syndical pour ses positions claires et nettes contre la privatisation de l'aéroport Pearson, et en particulier au président de TCA, le confrère Basil «Buzz» Hargrove et ma consoeur Cheryl Kryzaniwsky, présidente de la section locale 2213 du même syndicat qui regroupe 8 000 travailleurs de cette industrie. J'ai passé les deux derniers jours à Banff, près de votre comté, où j'ai rencontré plus de 100 délégués de cette section locale de l'industrie aérienne, qui ont adopté d'excellentes résolutions pour faire face à la situation de crise qui secoue cette industrie.

Ces syndicats se sont élevés contre les politiques de privatisation et de réglementation à tout prix de leur secteur d'activité. Par exemple, contre la privatisation d'Air Canada. D'ailleurs, en conséquence de ces politiques, plusieurs compagnies canadiennes et québécoises ont fait faillite, des milliers d'emplois ont été perdus et on assiste à un contrôle accru des compagnies qui restent par les méga-transporteurs américains.

Je profite de cette occasion pour attirer votre attention sur l'annonce de TAP-Air Portugal qui cessera ses vols vers le Canada, c'est-à-dire vers Montréal et vers Toronto, après 25 ans d'activités. J'ai été sensibilisé à cette situation hier et avant-hier par le syndicat TCA, qui représente le personnel de cette compagnie au Canada, et également par la communauté portugaise, l'une des plus importantes communautés ethniques au Canada et qui compte près de 500 000 personnes résidant surtout en Ontario et au Québec. Ses leaders ont formé une coalition et sont unanimes à s'opposer à cette décision.

Je demande donc au gouvernement canadien d'intervenir auprès du gouvernement portugais et de la direction de TAP-Air Portugal, afin que cette décision soit annulée, une décision qui pourrait avoir des répercussions très négatives pour l'industrie des voyages entre les deux pays, et qui produira la perte de nombreux emplois.

Seulement à l'aéroport Pearson, c'est 56 000 travailleurs qui dépendent des activités aéroportuaires directes et indirectes. Ces travailleurs reçoivent comme salaire 1,9 milliard de dollars par année qui font rouler l'économie de la grande région de Toronto, incluant les 630 millions de dollars en taxe qui vont dans les coffres des trois niveaux de gouvernement. C'est dire l'impact de cette industrie sur la vie économique du Canada.

Finalement, monsieur le Président, je vous soumetts que toute entente de n'importe quelle nature doit avoir pour un des objectifs essentiels la protection des droits et des intérêts des travailleurs et des travailleuses.

[Traduction]

M. Grant Hill (MacLeod): Monsieur le Président, ce matin, je voudrais revoir quelques-unes des promesses du livre rouge.

On nous a promis dans le livre rouge un gouvernement intègre et frugal, une diminution des avantages des députés, la modification du régime de pensions des députés et des changements dans les nominations faites par décret. Il y avait également question de transparence dans les nominations. Celles-ci devaient être réservées à des candidats hautement qualifiés. Le favoritisme devait disparaître.